

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 779/ 24

Chlef, le 05/06/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

DOUMA BOUTHIBA ABDELJALIL
HAY HOURIA N° 79
CHLEF

OBJET : Mise en demeure

Vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux de raccordement en fibre optique les sièges DCAI de Ténès, Beni Haoua, Breira et Oued Goussine, abandonnés depuis l'ouverture du chantier en date du 30/05/2024 à ce jour, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.



Le Directeur

Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETTOUIL Nabil